

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 48, Numéro 8 - Avril 2024



Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale Service d'urbanisme	Page 7	Randonnées Appalaches
Page 4	Communications	Page 9	Chronique de la Gare
Page 5	Service des loisirs FADOQ Des nouvelles de votre biblio	Page 12	Club Optimiste
Page 6	Jardin communautaire Message de la Fabrique	Page 13	Petites annonces
		Page 20	Calendrier

Mot du comité du journal

La semaine de l'action bénévole se déroule cette année du 14 au 20 avril 2024. Nous tenons à dire MERCI à tous les bénévoles de notre municipalité qui contribuent avec cœur au mieux-être de notre communauté ! Vous savez, la vie communautaire serait bien monotone sans les bénévoles qui la colorent. Nous profitons de l'occasion pour remercier chacun des bénévoles, car leur apport à la qualité de vie des Riverains est tout à fait essentiel!

À vous tous, nous disons : « Merci »!

Le comité du journal



JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 230 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 3 mai 2024

Pour une publication le : 15 mai 2024





La Municipalité vous informe :

1^{er} mardi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
7 MAI 2024 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h
Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone: 418-893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois d'avril 2024.

Résolutions :

- Programme pour station de nettoyage – lavage pour embarcations nautiques
- Règlement numéro 2024-464 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 2015-363 et ses amendements de la Municipalité de Rivière-Bleue
- Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 2023-453 sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par les espèces exotiques envahissantes

- Projet de règlement numéro 2024-465 modifiant le règlement numéro 2023-453 sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par les espèces exotiques envahissantes
- Offre de service de Castonguay, société d'avocats Inc .
- Engagement permanent de Madame Marie-Eve Nadeau
- Engagement permanent de Madame Vanessa Landry
- Engagement d'une Trésorière
- Formation service incendie
- Radiation d'un compte en succession sur la rue des Pins Ouest

Les textes de ces procès-verbaux se trouvent sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Service d'urbanisme

Les beaux jours sont officiellement arrivés. Il est temps de ranger les abris temporaires, faire le tour de nos jardins et nettoyer nos propriétés. Encore une fois cette année une visite sur tout le territoire de la municipalité sera faite afin de vérifier l'enlèvement des abris temporaires. Vous avez jusqu'au 15 mai pour effectuer cette tâche printanière. De plus, une vérification sera faite pour voir au respect des règlements de nuisance et de zonage.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 6 MAI ET LE 23 JUIN 2024
au ridt.ca ou par téléphone 1 866 789-RIDT (7438)

Mardi 2 juillet 2024 Saint-Honoré-de-Témiscouata | Saint-Pierre-de-Lamy
Saint-Louis-du-Hal Hal | Saint-Elzéar-de-Témiscouata

Lundi 8 juillet 2024 Biencourt | Lac-des-Aigles | Saint-Michel-du-Squatec
Lejeune | Auclair | Saint-Juste-du-Lac

Mercredi 10 juillet 2024 Pohénégamook | Saint-Athanase | Rivière-Bleue

Lundi 15 juillet 2024 Packington | Saint-Jean-de-la-Lande
Saint-Marc-du-Lac-Long | Saint-Eusèbe

Mardi 16 juillet 2024 Dégelis | Témiscouata-sur-le-Lac

SUR INSCRIPTION SEULEMENT!

Inscrivez-vous!



Nous vous informons que la période d'inscription pour la cueillette des encombrants est du 6 mai au 23 juin 2024. Notez que l'inscription est obligatoire au ridt.ca ou par téléphone 1 866 789-7438.

Le service d'urbanisme

Communications

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi le 11 mai 2024 se tiendra une activité d'accueil pour les nouveaux arrivants à la Grand'Messe. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux arrivants 2022-2023. Pour venir faire notre connaissance et en apprendre plus sur notre magnifique village donne ton nom à Marie-Eve au 418-893-5559 poste 4805. Des certificats cadeaux seront remis sur place ainsi que des prix de présences. Viens nous voir!



Défilé de mode à l'occasion du 15^{ème} anniversaire du Festival du Bootlegger

Le festival du Bootlegger fête cette année son 15^{ème} anniversaire et coïncidence Spécialités

féminines et masculines fêtent leur 60^{ème} anniversaire! C'est donc en collaboration que les deux s'unissent pour vous préparer un superbe défilé de mode aux couleurs estivales! Un verre vous sera offert sur place et il y aura des prix de présences! Venez passer une agréable soirée en notre compagnie pour seulement 15.00 \$ L'activité se déroulera au Complexe sportif dès 19 h. Les billets seront en vente au bureau municipal et vous pourrez par la même occasion réserver votre place.

FESTIVAL DU BOOTLEGGER
DEPUIS 2009
15^{ÈME ANNIVERSAIRERIVIÈRE-BLEUE}

SPÉCIALITÉS
60^{ÈME}
FÉMININES & MASCULINES

DÉFILÉ DE MODE

Le 25 mai // Complexe sportif

19 h

15.00 \$

ORGANISÉ PAR LE FESTIVAL DU BOOTLEGGER
EN COLLABORATION AVEC SPÉCIALITÉS FÉMININES
ET MASCULINES

*Marie-Eve Nadeau,
Adjointe de direction*

Service des loisirs

Offres d'emplois



Le Service loisir, développement et communications est à la recherche de jeunes dynamiques, autonomes et responsables pour combler différents postes d'animation au cours de la période estivale. Les personnes intéressées devront avoir terminé leur quatrième secondaire et faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain en spécifiant le poste de leur choix.

Moniteur Camp de jour municipal (2 postes à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir le moniteur aura à planifier, à organiser et à animer les activités auprès des enfants de 4 à 12 ans dans une ambiance décontractée et sécuritaire.

Moniteur-accompagnateur (1 poste à combler)

Sous l'autorité du technicien en loisir le moniteur aura à accompagner plus particulièrement certains enfants et à adapter les activités à leurs capacités. Il devra également collaborer aux activités régulières du terrain de jeux.

Les postes sont d'une durée de 7 semaines, à raison de 35 heures/semaine au taux du salaire minimum.

*Gino Dubé,
Technicien en Loisirs*

FADOQ

Assemblée Générale Annuelle

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le 17 mai prochain à 13h30 au Complexe sportif de Rivière-Bleue.

Il y aura des élections.

Prendre note que nous avons changé l'heure de la rencontre. Au plaisir de vous y rencontrer.

Nous prévoyons déjà vous offrir une sortie en autobus à l'automne, destination à confirmer.

Continuez de nous suivre dans ce journal mensuel.

RAPPEL : Nous serons au Salon des Artisans et des Organismes le samedi 11 mai prochain!

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*



Des nouvelles de votre biblio

Le prêt numérique

En étant ou en devenant membre de leur bibliothèque municipale, les citoyens auront accès à :

L'emprunt de livre numériques :

<https://reseaubibliobsl.pretnumerique.ca/home>

Les citoyens déjà membres de leur bibliothèque peuvent s'identifier avec leur numéro d'utilisateur et le NIP associé, qui est généralement constitué des 4 derniers chiffres du numéro d'abonné inscrit sur la carte de membre. S'ils n'ont pas accès à leur numéro, ils peuvent communiquer à l'adresse courriel crsbg@crsbg.net pour obtenir leur numéro d'abonné et leur NIP.

Pour connaître les modalités d'utilisation du prêt numérique, consulter la rubrique Aide :

<https://reseaubibliobsl.pretnumerique.ca/help/guides>

Puis, choisir l'outil qui sera utilisé et suivre les étapes.

Une naissance, un livre

Petit lecteur deviendra grand!

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

En abonnant votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque, vous recevrez une trousse du parfait bébé-lecteur



Bienvenue à vous tous, parents, enfants.

Frigo libre-service à la bibliothèque

Grâce à Jardins Collectifs, un jardin pour demain et à La Petite Bouffe des Frontières, le frigo libre-service est disponible aux heures d'ouverture. C'est gratuit!

Heures d'ouverture : Les mardis, de 18h : 30 à 20h. et les mercredis, de 13h. à 15h.

Christiane Roy, pour votre bibliothèque

Jardin communautaire

Mai, c'est le temps de penser à cultiver. Le jardin communautaire de Rivière-Bleue est à la disposition des familles qui ne possèdent pas de terrain pour cultiver des bons légumes.

Belle occasion pour partager avec tous les participants des trucs, des idées et pourquoi pas faire des échanges tout en participant aux petites tâches d'entretien général. Quelques parcelles de terrain sont disponibles. Invitation spéciale à des jeunes familles désireuses de vivre cette belle expérience.

Pour plus d'informations et ou pour inscriptions; veuillez me contacter au no tél : 893-5686

Christiane Roy

Fabrique

Message de la fabrique

En avril nous sommes dans le Temps pascal, en quoi ce temps consiste-t-il?

Nous vous proposons un texte qui explique bien ce que c'est.

Temps pascal : les grandes dates de 2024

Durant 50 jours, la joie de Pâques rayonne dans toute la chrétienté. Voici les grandes étapes de ce temps pascal.

Du dimanche de Pâques à celui de la Pentecôte, le temps pascal dure 50 jours durant lesquels on fête la résurrection du Christ dans la joie. Pendant les messes et les cérémonies, on reprend régulièrement le refrain Alléluia, ce

chant de victoire des Hébreux qui signifie « Louez Dieu ». Cette joie s'exprime également par la couleur des vêtements liturgiques qui sont blancs durant tout le temps pascal, sauf le jour de la Pentecôte où ils sont rouges, symbolisant ainsi l'Esprit saint. Le cierge pascal, allumé et béni lors de la veillée pascale, indique la présence vivante du Christ dans l'église et sera allumé durant toutes les messes et cérémonies jusqu'à la Pentecôte. Le reste de l'année, on l'allume seulement lors des baptêmes et des funérailles.



1. L'OCTAVE DE PÂQUES

Les huit jours suivant le dimanche de Pâques, lors de la messe quotidienne, on reprend les prières de la liturgie pascale pour faire résonner avec force l'importance de la Résurrection, c'est l'octave de Pâques.

2. LE DIMANCHE DE QUASIMODO

On nomme le deuxième dimanche du temps pascal, cette année le dimanche 7 avril 2024, le dimanche de quasimodo ce qui signifie « comme des enfants nouveaux nés » qui sont les premiers mots de la prière d'introduction du jour. On l'appelle également le « dimanche in albis » car les baptisés de la nuit pascale abandonnent leur vêtement blanc et sont intégrés dans l'assemblée. Depuis l'an

2000, Jean-Paul II l'a institué comme Dimanche de la Miséricorde.

3. L'ASCENSION

Quarante jours après Pâques, c'est l'Ascension, soit la dernière rencontre de Jésus avec ses disciples après sa Résurrection, et la fin de sa présence physique sur terre. Cette fête est considérée comme une solennité. Cette année, la fête aura lieu le jeudi 9 mai 2024.

4. LA PENTECÔTE

Enfin, le temps pascal se termine 50 jours après Pâques par la fête de la Pentecôte, le dimanche 19 mai 2024. Ce jour-là, l'Esprit saint inspire aux Apôtres leur mission : aller porter au Monde entier la bonne nouvelle de la Résurrection du Christ au monde entier. C'est le début de l'évangélisation, et donc la fondation de l'Église.

Source : <https://fr.aleteia.org/>

Denis Landry

Randonnées Appalaches

À Saint-Athanase

Trois magnifiques sentiers de randonnée à découvrir!

Le Témiscouata a beaucoup à offrir aux randonneurs aguerris comme aux randonneurs du dimanche!

On ne peut que le répéter et s'en émerveiller! Ils sont beaux ces sentiers, diversifiés, plus ou moins longs, avec peu ou beaucoup de dénivelés, linéaires ou en boucle (souvent les deux!), et ils

offrent régulièrement des points de vue qui permettent d'apprécier les particularités géographiques époustouflantes de ce territoire de montagnes et d'eau en abondance.

Ce mois-ci, ce sont trois sentiers de Saint-Athanase que le Club de randonnée Appalaches vous présente :

- Le sentier du Lac aux Canards
- Le sentier du Mont Thompson
- Le sentier de la Chute à l'Original



Vue du Mont Thompson – crédit photo : Alain Tardif

Afin de valider certains renseignements recueillis ici et là, et de vous informer au mieux, un appel à la Municipalité de Saint-Athanase s'avère pertinent.

Ce n'est ni plus ni moins qu'au maire que la réceptionniste me réfère! Un peu mal à l'aise de pareille gentillesse à donner généreusement de son temps pour m'informer, j'engage une conversation avec monsieur Mario Patry, maire de Saint-Athanase.

"Oui, je peux vous confirmer que ces trois sentiers sont accessibles aux randonneurs", précise monsieur Patry. "La Municipalité en assure la

gestion, ce qui implique entre autres un petit nettoyage le printemps venu et des projets d'installation de tables à pique-nique et d'aires de repos. Celui du Mont Thompson n'est pas ouvert l'hiver aux randonneurs."

En partenariat avec la MRC de Témiscouata, la Municipalité de Saint-Athanase a mis en place des panneaux signalétiques qui permettent de diriger les visiteurs dans son haut pays. L'idée est de faciliter l'accessibilité aux multiples utilisateurs. On peut prévoir faire cette balade en VTT, en vélo de montagne ou encore tout simplement à pied.

La première partie du chemin, située dans les érablières de la vallée de la rivière Noire, est accessible en automobile. Par la suite, lorsque le chemin n'est plus carrossable (pour ce qui est du sentier du Mont Thompson) et moins carrossable pour celui de la Chute à l'Original, un panneau indique et propose une randonnée pédestre sur 3 km pour rejoindre la Chute à l'Original et plus loin sur la route un autre parcours pédestre de 6 km pour atteindre le point de vue du Mont Thompson.

Le sentier du Mont Thompson

Chaque sentier offre de belles surprises. Le maire Patry précise : " Rendus au haut du Mont Thompson, à 630 m d'altitude (ce qui en fait l'un des plus hauts sommets de la région de Témiscouata), vous avez une vue panoramique sur ce qui caractérise particulièrement l'activité économique de notre localité de 300 habitants, les domaines acéricoles. Saviez-vous que notre Municipalité, à elle seule, peut compter sur les deux plus grandes exploitations acéricoles de la province, soit l'une de quelque 270 000 entailles et l'autre de 210 000 entailles?" Il me

convainc automatiquement : je m'y rendrai à coup sûr au cours des prochaines semaines pour y admirer ces immenses forêts de feuillus, campées sur les flancs de montagnes, à perte de vue. Et, en sus, une visite s'imposera d'elle-même lors des journées colorées de l'automne quand la chasse fait une pause, bien entendu!

Ce sentier est considéré de niveau intermédiaire (à difficile) selon l'évaluation diffusée sur le site de Tourisme Témiscouata.

Le sentier de la Chute à l'Original

Et que dire du sentier de la Chute à l'Original? Il est facile de se rendre pratiquement au pied des chutes en voiture, bien que l'aire pédestre débute à environ 3 km plus bas. "La Municipalité a pour projet d'y aménager une aire de repos; on est en pourparlers avec les instances gouvernementales responsables des terres publiques", poursuit monsieur Patry.

Le sentier du Lac aux Canards

Puis, toujours à Saint-Athanase, on peut aussi emprunter le sentier du Lac aux Canards, une boucle d'un peu plus de 4 km. Il est situé à la tête du Lac Boucané, à la frontière ouest des MRC de Témiscouata et de Kamouraska. Ce sentier est strictement destiné aux randonneurs et est ouvert toute l'année (à valider cependant durant le temps de la chasse). Un stationnement est mis à la disposition des visiteurs. Des bornes d'interprétation sur la faune et la flore ponctuent le sentier. C'est un lieu très apprécié par les villégiateurs et les citoyens des alentours. "D'ailleurs, des chalets peuvent être

loués tout près, soit à moins de 1 km, aux environs du Lac Boucané", poursuit-il. Avis aux intéressés.

Ma liste de sentiers à marcher au cours des prochaines semaines dans le Témiscouata s'allonge! Quel bonheur!

Il ne me reste plus qu'à astiquer mes bottes d'été de randonnée!

Et vive l'aventure des sentiers inconnus!

Je vous invite chaleureusement à emboîter le pas!

On est choyés dans notre belle région par la diversité des sentiers mis à notre disposition!

À nous d'en profiter!

*Dominique Samson, administratrice et secrétaire,
Club de randonnées Appalaches*

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

31 décembre 1918 : un tragique accident

Le 11 novembre 1918, la première guerre mondiale prend fin avec la signature de l'armistice. De nombreux bateaux sont alors mis à la disposition des soldats pour les ramener au pays. Le port d'Halifax est un des principaux endroits pour le retour des soldats.



Modèle du wagon englouti

Par la suite, ces soldats sont transportés par train à la grandeur du Canada.

Le dernier jour de l'année 1918, un convoi rempli de soldats revenant de la première guerre mondiale déraile sur la voie du National Transcontinental Railway à Saint-Marc-du-Lac-Long.

« Il avait quitté Halifax pour Québec, le 31 décembre, avec à son bord 250 soldats de retour des champs de guerre d'Europe. Chaque voiture « coach » comprenait environ 50 passagers. À cause du froid, un rail s'était détaché du joint et quand le train a heurté ce rail, les wagons se sont emboîtés. Inévitablement, l'un deux a déboulé le talus de 60 pieds, s'est renversé sur la glace puis s'est arrêté à mi-profondeur. Les soldats réussirent à s'extraire de l'eau glacée avec l'aide de leurs camarades. Durant la nuit deux grues essayèrent de sortir la voiture de l'eau à l'aide de câbles attachés à chaque extrémité. Juste au moment où on allait atteindre la voie ferrée, un câble se rompit et cette fois, dans sa chute, le wagon cassa la glace et fut englouti sous 20 pieds d'eau. On le laissa là. »¹

Les journaux de l'époque ont fait mention de l'événement malheureux. L'Action catholique titrait *« Un train déraile –trois soldats sont tués et une soixantaine blessés »*². Le Devoir met cette nouvelle dans sa première page. Le journal LA PATRIE relate l'événement de la façon suivante :

« Un train, rempli de soldats, déraile

Grave accident à Edmundston N.-B. –Pour sauver un soldat, il faut lui couper un bras avec une hache. Tués et blessés

Edmundston, N.-B., Un accident malheureux de chemin de fer s'est produit hier lorsqu'un train du Transcontinental transportant des troupes de retour du front a sauté hors de la voie, à Clair

Siding, 2 milles de Glendyne, et que les premiers wagons furent précipités dans le «Long Lake». Jusqu'ici l'on estime qu'il y a eu environ 3 pertes de vie : le lance-caporal D.W. Johnson, Mimico Ont., le caporal G.E. Smith, (T99941), de Toronto, et le caporal W.F. Stagg (502435), de Toronto aussi.

Près de soixante militaires ont été blessés, quelques-uns très gravement même. Le soldat Olson, du 5^e bataillon, et son compagnon F.A. Winkeworth, portant le numéro matricule 91249, ne survivront probablement pas à leurs blessures.

Le convoi avait été formé en deux sections. Un premier train, transportant environ 800 soldats, laissa Edmundston, N.-B. à 2 heures du matin, mardi dernier. La deuxième section, avec près de 500 soldats, suivit environ une heure plus tard. Près de Glendyne, le premier wagon se détacha du compartiment à charbon et roula dans le lac Long. Heureusement, les autres wagons furent arrêtés par un obstacle de terrain et ne suivirent pas le premier char à passagers sur la pente dangereuse. Seuls la locomotive et le compartiment à charbon restèrent sur les rails. Le train allait environ 25 milles à l'heure quand l'accident s'est produit.

Les soldats qui ont perdu la vie étaient dans le premier wagon. Tous ceux qui voyageaient dans cette voiture eurent toutes les difficultés du monde à sortir de leur dangereuse position. Nombre d'entre eux furent sauvés par leurs camarades qui se portèrent immédiatement à leur secours et parvinrent à les retirer de l'eau glacée où ils enfonçaient. Il est possible, qu'en plus des soldats déjà nommés, il y en ait d'autres qui soient demeurés emprisonnés dans le wagon et qui se sont noyés.

Les premières minutes furent très émouvantes. Les cris des blessés se faisaient entendre pendant

que les militaires qui s'en étaient sortis indemnes disaient aux autres de prendre patience. Chacun s'interpellait à qui mieux mieux et la confusion était générale. Plusieurs wagons étaient tombés sur le côté et il fallut briser les fenêtres pour permettre aux occupants de sortir de leur position critique.

De quarante à cinquante vétérans furent blessés plus ou moins gravement par les éclats de verre. D'autres reçurent des contusions douloureuses alors que le choc les projeta de leur siège sur les cloisons.

Quelques militaires qui travaillaient à aider leurs camarades à se dégager de sous les débris furent attirés vers un endroit d'où des plaintes étouffées s'échappaient. Immédiatement ils se mirent à l'œuvre et finalement, après avoir enlevé nombre de poutres et débris de toutes sortes, ils aperçurent le soldat Olsen, qui était pris sous une masse d'acier tordu. Pour le sortir de sa position périlleuse, il fallut lui couper un bras avec une hache. Il perdit connaissance pendant cette opération nécessaire et on le transporta à l'hôpital d'Edmundston aussitôt qu'il fut dégagé de sous les débris et qu'on lui eût appliqué de pansements temporaires.

Dès que les premières nouvelles de l'accident eussent circulé à Edmundston, un train de secours fut organisé et un grand nombre de docteurs et d'infirmières se rendirent sur les lieux pour soigner les blessés.

De plus, un autre train analogue fut aussi envoyé de Québec avec des médicaments et de la nourriture. Tous les soldats blessés furent promptement pansés et une hospitalité large et bienveillante leur fut accordée à Glendyne. L'on s'attend à ce qu'un train portant 50 militaires contusionnés arrive sous peu à Québec.»³

Cet événement tombe graduellement dans l'oubli, les plus vieux racontent cette histoire sans être capables de préciser les détails et l'endroit exact de la perte du wagon. En 1968 des plongeurs de l'Edmundston Scuba Diving Club décident de faire la recherche du wagon pour leur centième anniversaire. Jean-Claude Michaud membre du Club raconte : «Ce ne fut pas une mince affaire pour les membres du club de retrouver le site de cette épave, parce que personne ne pouvait dire exactement où cela s'était produit, et ce jusqu'à l'an dernier. Il restait toutefois 200 pieds de berges à explorer avec un talus de 65 pieds, puis 20 pieds de descente abrupte sous l'eau. La première plongée révéla un fond couvert d'herbes, de boue, avec une visibilité de 6 pieds.

À la seconde plongée, les chercheurs, à l'aide de bâtons sondèrent le fond à la recherche d'une plateforme de 25 pieds. Soudain Gordon vit quelque chose de rouge saillir de toute cette saleté, tandis que son ami Jean Martin accourait vers lui : il avait trouvé l'autre extrémité du malheureux wagon. Ils travaillèrent frénétiquement à évacuer la boue qui couvrait le coach; ils découvrirent que l'intérieur en était plein et que celui-ci avait été fendu en deux lors de sa chute. Ils trouvèrent un objet : cette lampe au gaz, en laiton solide et remarquablement conservée. Cela les renseigna sur la nature du train et du wagon. Ils recueillirent aussi une poignée de métal servant à ouvrir les



Lampe retrouvée

fenêtres, quelques pièces de bois décoré, des morceaux de vitres et une autre lampe. Maigre butin! Nos deux plongeurs apprennent d'Harry Leaman, un membre du personnel à bord de ce train, que le wagon avait été pillé par le personnel avant qu'il ne sombre dans le lac.

L'Edmundston Scuba Diving Club prit par la suite la décision de laisser le coach là où il est et d'obtenir un permis légal de plongée sur le site, afin que d'autres collègues puissent le visiter». ⁴

En 2018, cent ans après l'événement, une équipe de tournage de la série télévisée « Mystères des lacs » retourne chercher des traces du wagon. L'historien Samuel Côté avec une équipe de plongeurs viennent fouiller l'étang longeant la voie ferrée à Saint-Marc-du-lac-Long pour retrouver des artefacts. Ils sont accompagnés par monsieur René Dumais de la Corporation du Patrimoine. La Corporation a apporté son soutien à la réalisation de cette recherche et de l'émission.

Les plongeurs font alors plusieurs découvertes d'artefacts qui sont remis dans l'étang afin de les préserver.



Trois personnes ont malheureusement perdu la vie lors de ce triste accident. William Stagg père de 4 jeunes filles, George Smith et David W. Jonston. Quant à Leddy Olsen, il a eu le bras coupé à la hache pour le décoincer et il a survécu à l'accident.

Si vous souhaitez en apprendre davantage, allez visiter l'exposition *les Chemins de fer du*

Témiscouata à la Petite Gare Aubut à Rivière-Bleue. Vous pourrez visionner une vidéo racontant ce terrible accident.



William Stagg



George Smith



David Jonson

Denis Landry

Source : 1 et 4. Traduction libre de l'article *Sunken Train* de Jean Claude Michaud paru en février 1970 dans la revue *SKIN DIVER*
 2. Journal *L'Action catholique* 2 janvier 1919
 3. Journal *LA PATRIE* 2 janvier 1919

Club Optimiste

Souper Spaghetti, le 27 avril 2024 à 17 h 30

Souper Spaghetti Optimiste

Complexe Sportif Rivière-Bleue
 27 avril 2024 dès 17h30

Adulte: 17\$

Enfant 6 à 12 ans: 7\$

Moins de 6 ans : Gratuit



Notre repas annuel est de retour. Les cartes sont en vente auprès des membres et à la Pharmacie Gabrielle Ouellet. Le prix du souper est de 17,00 \$ pour les adultes, 7,00 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. On se donne rendez-vous à la fin d'avril pour bavarder, fraterniser et manger....

Lise St-Pierre, Club Optimiste

Petites annonces

C'EST LE TEMPS DE PRENDRE NOTRE PLACE 😊



La grande jase! - Qu'est-ce qui se fait déjà chez-nous ? Qu'est-ce qui manque ?

Quoi : Quatre grandes rencontres pour faire entendre ton opinion sur l'avenir du Témiscouata

Quand et où : de 9h à 13h et choisissez entre le;
 23 avril à Squatec (inscription avant le 15 avril)
 4 mai à Témiscouata-sur-le-Lac secteur Cabano (inscription avant le 26 avril)
 8 mai à Pohénégamook (inscription avant le 30 avril)
 22 mai à Dégelis (inscription avant le 14 mai)

Combien : Tout est gratuit! Même ton diner!

Déroulement : Choisissez deux sujets qui vous tiennent à cœur et venez échanger sur ceux-ci le temps d'une journée:

1. 🌳🌍 Adaptation aux changements climatiques
2. 🏠 Habitation
3. 👥🗣️ Attirer de nouvelles personnes et sentiment d'appartenance
4. 😊🧘 Santé physique et mentale
5. 🎵🎮 Vie culturelle et de loisirs
6. 🥕🍷 Alimentation
7. 👨‍👩‍👧‍👦🤝 Accueil de la diversité

S'inscrire : sur le site de la MRC de Témiscouata ou au 418-899-6725 poste 4418

La population du Témiscouata, les organismes communautaires, le milieu de la santé, le milieu entrepreneurial, les municipalités... On a besoin de tout le monde!

23 avril 9 h à 13 h	4 mai 9 h à 13 h	8 mai 9 h à 13 h	22 mai 9 h à 13 h
Squatec Bien de même	Témiscouata-sur-le-lac École secondaire de Cabano	Pohénégamook Centre communautaire Lionel-Chartrand	Dégelis Centre communautaire

La grande jase!
 Qu'est-ce qui se fait déjà chez-nous ?
 Qu'est-ce qui manque ?



psst! Suit la page Facebook de la MRC de Témiscouata pour être au courant des événements!

Réponds à ce court sondage pour dire ton avis sur le Témiscouata!



Laurence Allie, conseillère en développement social
 MRC de Témiscouata



Campagne carte de membre 2024

Témiscouata-sur-le-Lac, le 8 avril 2024. – La Fondation de la santé du Témiscouata est heureuse de vous annoncer le lancement de sa campagne annuelle carte de membre 2024.

Le projet ciblé pour cette campagne sera l'acquisition de deux systèmes de compression thoracique Lucas 3. Cet appareil de massage cardiaque mécanique est facile à utiliser. Il aide le personnel de premiers secours, les médecins et le personnel infirmier à effectuer un massage cardiaque efficace et continu chez les patients en arrêt cardiaque.

Au coût de 25 192 \$ chacun, le premier robot Lucas3 sera disponible à l'urgence de l'hôpital Notre-Dame-du-Lac et un deuxième à l'urgence de Pohenégamook.

*Louyse Desrosiers
Fondation de la santé du Témiscouata*

Les sujets essentiels du mois



DONNEZ VOTRE AVIS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES LORS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 22 AVRIL PROCHAIN

Les citoyens, organismes et entreprises de la MRC de Témiscouata sont invités à participer à la consultation publique sur le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2024-2031.

Cette activité permettra de prendre en compte l'avis des participants dans la révision du PGMR afin que les objectifs et le plan d'action répondent aux aspirations de tous les utilisateurs et permettent une réduction des déchets enfouis.

Comment participer au processus de consultation publique ? Le projet de PGMR 2024-2031 est disponible pour consultation dans les 19 bureaux municipaux ou par le lien <https://ridt.ca/la-ridt/pgmr-2024-2031/>

L'assemblée de consultation publique se tiendra en mode mixte soit en présentiel ou par visioconférence.

Elle aura lieu le lundi 22 avril 2024 à 19h00 à la salle du Conseil de la MRC de Témiscouata au 5, rue Hôtel-de-ville à Témiscouata-sur-le-Lac. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Présentez-vous simplement à la rencontre ou pour participer à distance, cliquez sur le lien de la visioconférence en bas de la page suivante <https://ridt.ca/la-ridt/pgmr-2024-2031/>

Vous pouvez adresser toutes les demandes d'informations à Maxime Groleau, directeur général de la RIDT au (418) 853-2220 poste 2 ou par courriel au mgroleau@ridt.ca

LE DÉPÔT MUNICIPAL, UN COMPLÉMENT DE PROXIMITÉ POUR LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

À l'approche du printemps, la RIDT invite les citoyens à utiliser ses écocentres, mais aussi les dépôts municipaux qui sont situés dans chacune des localités du Témiscouata.

Facile d'accès, ce service de proximité n'est pas un écocentre, car il n'accepte pas toutes les matières. Par contre, il est pratique pour se débarrasser facilement des résidus verts, branches et résidus domestiques dangereux.

Pour les autres types de matières, vous devez vous rendre comme à l'habitude dans l'un des quatre écocentres de la région, soit : Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac.

RÉSIDUS VERTS

En apportant vos résidus verts provenant de l'entretien de votre terrain au dépôt municipal, vous contribuez à éviter l'enfouissement de quantité importante de matières et à produire un compost de qualité, une fois ces matières recueillies par la RIDT.

Ce geste a son importance car tout ce qui est mis dans les poubelles coûte de plus en plus cher à transporter et à enfouir.

Les résidus verts sont, par exemple, les résidus de déchaumage, la pelouse, les feuilles mortes, les résidus de fleurs, de jardinage, ainsi que le terreau et la terre d'empotage, les copeaux et le brin de scie de bois naturel.

Afin d'obtenir une bonne qualité de compost, vous devez y déposer vos résidus verts en vrac en vidant bien vos sacs. Ceux-ci peuvent être mis dans la poubelle à proximité.

BRANCHES

Une place y est aussi prévue pour déposer les branches. Celles-ci seront transportées, broyées et valorisées en énergie. Les branches acceptées sont les troncs d'arbres, d'arbustes, les résidus d'élagage et les sapins de Noël. Attention ! Les souches sont interdites, elles doivent être apportées au lieu d'enfouissement.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Les RDD regroupent un grand nombre de produits domestiques d'usage courant, telles que peinture, teinture, vernis, aérosol, huile,

pile, batterie, essence, décapant, pesticide et herbicides, produits pour piscine... Lorsqu'ils sont déposés dans les déchets ou vidés dans les égouts, ceux-ci présentent de grands risques pour la santé publique et pour l'environnement. En apportant vos RDD dans un contenant étanche au dépôt municipal, ceux-ci seront traités par la suite dans des usines spécialisées afin de les neutraliser ou de les recycler.

Les produits d'origine commerciale ou industrielle sont interdits ainsi que les produits explosifs, les médicaments et les BPC.

Parce que chaque geste compte, pensez à utiliser les dépôts municipaux de la bonne manière !

RETOUR À L'HORAIRE ESTIVAL DES ÉCOCENTRES

Les 4 écocentres du Témiscouata reviennent à l'horaire estival dès le 15 avril prochain, et ce jusqu'au 1^{er} décembre 2024.

Avec le retour des beaux jours, les citoyens vont s'affairer à leur grand ménage du printemps et au nettoyage de leur terrain. Rappelons que les produits de déchaumage, tels : résidus de jardin, de plates-bandes, branches, feuilles mortes, terre et autres... ne doivent jamais se retrouver aux poubelles; Mais, qu'ils peuvent être apporté à l'écocentre ou au dépôt municipal.

Les écocentres au Témiscouata sont situés à Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac

Les dépôts municipaux se retrouvent quant à eux dans chacune des 15 autres municipalités du Témiscouata.

Ces nouveaux dépôts municipaux sont accessibles pour recevoir ces mêmes résidus de déchaumage. Cependant, il est important de noter qu'ils ne remplissent pas toutes les fonctions d'un écocentre et qu'en ce sens, il est primordial de respecter les consignes affichées sur place.

Pour connaître les heures d'ouverture des écocentres, consultez l'aide-mémoire ou le ridt.ca

GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES AU TÉMISCOUATA : 4 SERVICES ACCESSIBLES AUX CITOYENS

Depuis l'été 2022, les citoyens du Témiscouata ont accès à différents services pour faire une meilleure gestion de leurs matières organiques et éviter de les mettre avec leurs déchets.

Ces petits gestes ont leur importance car tout ce qui est mis dans les poubelles coûte de plus en plus cher à transporter et à enfouir.

1. Gérer un maximum de matières directement chez eux, gratuitement. C'est possible par l'herbicyclage lors de la tonte du gazon, mais aussi par le compostage domestique pour les autres résidus d'origine végétale.
Pour faciliter la participation citoyenne, chaque propriété a déjà reçu tout le matériel nécessaire au compostage domestique : composteur, tiges de fixation, aérateur, récipient de cuisine et mini-guide.
Il vous manque des pièces, certaines sont brisées ou envolées ou vous en voulez plus car vous compostez beaucoup, il est très facile de vous en procurer auprès de votre

municipalité ou dans un écocentre et cela sans frais.

Il est même possible de s'y procurer gratuitement une chaudière de 5 gallons bien identifiée pour aller porter des matières dans un point d'apport volontaire.

2. Utiliser un des 50 points d'apport volontaires. Il s'agit des gros conteneurs bruns en plastique à chargement avant qui sont spécialement conçus et identifiés pour recevoir toutes les matières organiques. Chaque municipalité dispose d'au moins un conteneur qui sert de point d'apport volontaire. Vous pouvez aller y déposer toutes les matières qu'elles soient d'origine végétale ou animale, ainsi que toute autre matière compostable. Vidés une fois par semaine, les matières recueillies seront envoyées à la biométhanisation pour produire du biogaz et un engrais.
3. Utiliser un des 4 écocentres pour y apporter toutes vos matières organiques en plus grande quantité, telles que : résidus alimentaires, résidus verts, feuilles mortes et branches.
4. Utiliser un des 16 dépôts municipaux. Chaque municipalité qui n'a pas d'écocentre sur son territoire dispose maintenant d'un endroit pour y apporter les résidus verts, feuilles mortes et branches.

Parce que chaque geste compte, pensez à bien trier vos matières organiques pour éviter de les mettre aux poubelles !

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

LE JOUR DE LA TERRE 2024

Le 22 avril, c'est le Jour de la terre. Cette année, la thématique ne traite pas de matières résiduelles, mais de mobilité durable. Alors, ce 22 avril, c'est le jour « J », comme dans « jambes », et on essaie de s'en servir pour se déplacer et on laisse faire l'auto.

En plus de sensibiliser les citoyen-ne-s et les organisations à travers le pays aux enjeux environnementaux, le Jour de la terre a pour but d'encourager le plus grand nombre... à passer l'action.

Votre défi : Inscrivez 10 déplacements actifs (sans la voiture) et courez la chance de gagner des prix.

Relevez le défi à <https://jourdelaterre.org/qc/22-avril/campagne/jour-j/>

Avec plus de 43 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par le secteur des transports et une augmentation de l'utilisation de l'auto, il est vraiment essentiel de mettre de l'avant la mobilité durable!

L'objectif est d'encourager le plus grand nombre de citoyen-ne-s, municipalités et organisations à essayer d'autres modes de transport pour le Jour de la terre et à adopter de nouvelles habitudes écoresponsables.

Voici quelques propositions d'initiatives spéciales pour promouvoir la mobilité durable lors de la campagne du Jour de la Terre 2024. Que vous soyez un individu soucieux de l'environnement, une organisation ou une municipalité engagée, passez à l'action.

Citoyen-ne-s

- Utiliser le transport actif (marche, vélo, course à pied...)
- Faites du covoiturage. Parlez-en aux collègues de travail

Organisations

- Organiser un défi de mobilité durable pour vos employé-e-s
- Encourager vos employé-e-s au transport actif (marche, vélo, course à pied...)
- Faciliter le covoiturage de vos employé-e-s à l'aide d'un incitatif financier.

Municipalités

- Aménager des voies cyclables
- Encourager le covoiturage

Donnez de l'ampleur au mouvement en mobilisant votre entourage à agir pour le Jour de la Terre et en partageant vos actions dans vos réseaux !

ARPE QUÉBEC, UN DES PARTENAIRES DE LA RIDT POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

L'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) est un organisme à but non lucratif qui administre des programmes approuvés par le gouvernement et mis sur pied par des fabricants, des distributeurs et d'autres parties prenantes afin de recueillir et de recycler de façon responsable, sécuritaire et écologique les produits électroniques en fin de vie utile.

Au Québec, depuis quelques années, il existe un règlement sur la responsabilité élargie des

producteurs (REP) et tous les fabricants, détaillants, distributeurs et autres fournisseurs de produits électroniques sont tenus de participer aux programmes de l'ARPE.

Le programme est mieux connu sous l'appellation des Serpuariens
<https://lesserspuariens.com/>

Au Témiscouata, les 4 écocentres de la RIDT sont les principaux points de dépôts officiels pour tous vos appareils électroniques en fin de vie, que ce soit :



Téléviseurs et écrans



Ordinateurs de bureau



Portables



Chaînes stéréo



Imprimantes et numériseurs



Photocopieurs et télécopieurs



Systèmes audio/vidéo



Consoles de jeux vidéo



Téléphones



Systèmes de localisation



Cellulaires et téléavertisseurs



Lecteurs audio/vidéo portables

Parce que chaque geste compte, plus d'excuses quand un appareil ne fonctionne plus, on l'apporte à l'écocentre !

Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT

PROTÉGEZ-VOUS DE LA FRAUDE PAR CARTES DE PAIEMENT!



De nombreuses fraudes sont effectuées grâce aux informations volées de cartes de crédit ou de débit. Les fraudeurs opèrent à l'aide de complices et ont recours à différentes techniques – l'hameçonnage, le piratage informatique, l'extorsion – dans le but d'obtenir votre numéro de carte de crédit, le numéro d'identification personnel (NIP), sa date d'expiration ainsi que le numéro de vérification (code CVV).

Ne facilitez pas la vie aux fraudeurs :

Lors d'une transaction, cachez votre NIP du regard d'autrui. Glissez vous-même votre carte dans le terminal de paiement, ne la perdez jamais de vue. Choisissez un NIP robuste (qui sera difficile à deviner) :

- N'utilisez aucun renseignement personnel (ex. : date de naissance);
- Mémorisez-le (assurez-vous qu'il ne figure sur aucun document);
- Changez-le régulièrement.
- Ne prêtez pas votre carte de paiement (n'en divulguez jamais le NIP).
- Ne laissez aucun effet personnel dans votre véhicule (ex. : porte-monnaie).
- Gardez sur vous uniquement les cartes dont vous avez vraiment besoin.
- Vérifiez vos relevés de comptes bancaires et de cartes de crédit :
- Contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu;
- Signalez toute situation qui vous semble inhabituelle au marchand, à votre institution financière ou à un service de police.

- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de paiement auprès de la société émettrice.
- Méfiez-vous des courriels ou textos qui prétendent provenir de votre institution financière ou de la société émettrice de la carte de paiement et qui demandent des renseignements bancaires ou personnels.
- Détruisez, de façon sécuritaire, les cartes expirées et celles qui ne vous servent plus.

Vous êtes un commerçant?

- Méfiez-vous des achats d'équipements par téléphone, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises de grande valeur. Validez l'identité du détenteur de la carte de crédit à l'aide d'une pièce d'identité.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez-le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le

www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.

*Dave Ouellet, sergent
Coordonnateur des relations communautaires,
Sûreté du Québec*

Salon des Artisans et Organismes, Spécial Fête des Mère

Vous êtes un artisan ? Vous êtes membre d'un organisme ? C'est le temps de venir exposer vos travaux de toutes sortes lors du salon des Artisans et Organismes qui se déroulera le 11 mai 2024 au Complexe Sportif. Des tables sont disponibles au coût de 10,00 \$. Pour réservation, veuillez communiquer avec Lise St-Pierre au 418-893-2350

Salon des Artisans et des Organismes
Spécial Fête des mères
11 mai 2024 de 10h00 à 16h00
Complexe Sportif de Rivière-Bleue
Entrée gratuite! Venez nombreux!



Lise St-Pierre

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti
Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, avant le 30 avril, ou à remplir un formulaire de renouvellement du SRG (ISP3026) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
- ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
- ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
- ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un formulaire de demande pour le Supplément de revenu garanti (ISP3026) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

- 📧 En ligne, sur le site Internet de Service Canada;
- ☎ Par téléphone, au numéro sans frais 1-800-277-9915;
- ✉ Par la poste, en envoyant une lettre au bureau de Service Canada le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.

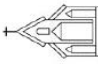
Canada

Mélanie Bergeron
Service Canada / Gouvernement du Canada



AVRIL ET MAI 2024



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
14	15	16	17	18	19	20
21 Messe 9h30 	22	23	24	25	26	27
Mai						
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18